

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CAUVALDOR

Autorisation de Déversement des Eaux Pluviales

Objet : création d'un entrepôt de stockage logistique sur la Zone Industrielle des Landes à Biars sur Cère

Dans le cadre de sa compétence sur la zone industrielle des Landes à Biars sur Cère, la communauté de communes CAUVALDOR est compétente en matière de gestion des eaux pluviales.

Dans le cadre de son projet de création d'un entrepôt de stockage, l'entreprise ANDROS a fait une demande d'autorisation de déversement en précisant les caractéristiques de son projet, à savoir :

- 18 627 m² de toiture
- 10 052 m² de voiries

Dans le Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter un Entrepôt de Stockage, en partie III intitulée Etude d'Impact et jointe à la demande de permis de construire déposé par l'entreprise Andros en date du 18 mai 2017, le chapitre Gestion des Eaux Pluviales (page 68) quantifie le débit le volume d'eau apporté lors d'une pluie décennale à 270 l/s.

Dans ces conditions, la communauté de communes CAUVALDOR :

- autorise l'entreprise Andros à rejeter un débit de fuite maximum pour ses eaux pluviales de 270 l/s à l'angle sud de la parcelle pour l'ensemble de son projet d'entrepôt tel que défini précédemment.
- impose à l'entreprise Andros de maintenir le transfert via son réseau interne de collecte des eaux pluviales ou via une noue végétalisée avec trop plein le débit de fuite de 15 l/s du bassin de l'entreprise Acier Plus situé en amont de sa parcelle.

Fait à Souillac,

Le 09 août 2017

Le président

Gilles Liébus

